

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 37 (1940)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

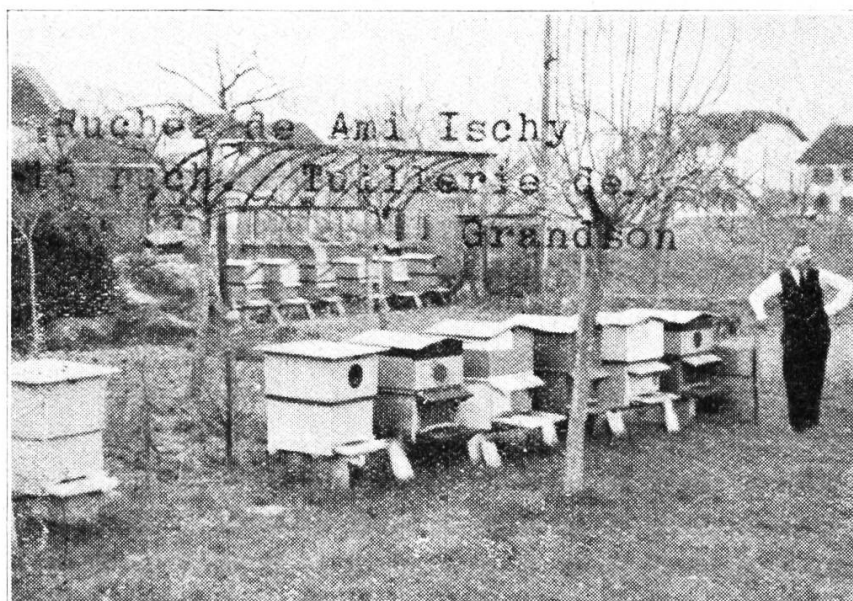
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

NÉCROLOGIE



† Ami ISCHY.

En février dernier, notre section de Grandson et Pied du Jura perdait un membre dévoué en M. Jean Wirz, et le 15 avril écoulé, un long cortège de parents et d'amis conduisait au champ du repos, notre sympathique collègue M. Ami Ischy, âgé de 54 ans.

Comme l'abeille active, M. Ischy a terminé trop tôt hélas, une carrière dans laquelle il apportait tout son dévouement, tout ce que sa riche nature pouvait offrir.

Ami Ischy était employé des C. F. F., à la gare d'Yverdon.

Dans ses moments de loisir, autour de sa coquette maison, il cultivait avec amour un jardin potager, agrémenté de plantes et d'arbustes mellifères, visités par ses abeilles qu'il affectionnait par dessus tout. Aucune place perdue, chaque mètre carré de terrain rappelait que l'heureux propriétaire aimait la nature avec tout ce qui y vit.

La vie était belle : entouré de l'affection d'une chère épouse et de celle de deux enfants, ainsi que de l'estime de ses concitoyens, Ami Ischy était un homme heureux. Sa conversation, agrémentée de bonnes blagues malicieuses, était toujours bienveillante et intéressante ; son rire était communicatif et laissait découvrir la richesse de son cœur.

Puis, en 1935, l'avenir de notre ami fut subitement compromis par une affection sournoise.

Pendant de longs mois, avec une force et un courage héroïques, faisant appel à des chirurgiens éminents et au secours du ciel, il lutta contre la terrible visiteuse.

En 1939, la mort du fils unique, âgé de 20 ans, enlevé en quelques jours, avait produit une grande douleur dans ce foyer intime.

En janvier 1940, accompagné de ma femme et d'un collègue M. Clerc, nous avons fait une visite à M. Ischy. Notre ami nous expliqua bien qu'il fût aphone, qu'en décembre dernier il avait subi une grave opération, mais, confiant dans l'avenir, il se réjouissait d'être au printemps pour pouvoir s'occuper de ses chères abeilles, nous faisant part de ses intentions de transporter ses colonies dans une localité voisine.

L'homme propose et Dieu dispose. Hélas ! la science humaine a une limite, l'opération avait réussi, mais le mal insidieux n'avait pas été vaincu. Malgré un moral merveilleux, malgré les soins affectueux qui lui furent donnés, la maladie terrassa notre sympathique ami qui, le 13 avril, dut dire un dernier adieu à sa chère famille et à tout ce qui lui était cher.

Ses souffrances sont maintenant finies, qu'il jouisse de la paix du Seigneur !

A sa courageuse épouse et à sa fille, nous présentons l'expression de toute notre sympathie chrétienne.

N. Clément de Coppet.

Nos assurances

Que faut-il faire en cas d'accident ou de vol ?

Il est peut-être utile de rappeler à nos membres ce qu'ils ont à faire lorsque leurs abeilles causent un accident ou lorsqu'ils sont eux-mêmes victimes d'un vol.

En cas d'accident causé par les abeilles, écrire *immédiatement* au préposé, dont l'adresse figure à la première page de chaque numéro du *Bulletin*, en donnant quelques détails et en indiquant les circonstances dans lesquelles l'accident s'est produit et, si possible, quelles en seront les suites probables.

Rappelons à ce propos que notre contrat ne prévoit pas une assurance contre les accidents, mais qu'il couvre simplement la responsabilité civile de nos membres. Cela signifie que la Winterthour n'intervient pas si l'apiculteur n'est pas respon-

sable. Il n'est rien dû à l'intrus qui s'est introduit sans motif dans un rucher, peut-être contre la volonté du propriétaire. Rappelons encore que l'apiculteur lui-même n'est pas assuré, non plus que les membres de sa famille vivant dans son ménage ; par contre, ses parents en visite chez lui sont couverts, ainsi que les personnes travaillant pour lui.

Quant à l'assurance contre le vol, l'effraction et les déprédations, l'art. 5 des statuts exclut de l'assurance la cire fondue, le miel récolté, la provision de cire gaufrée dépassant deux gaufrés par colonie entre le 1er avril et le 15 juin, toute provision pendant le reste de l'année, les dommages résultant d'incendie et de tout événement de force majeure, ceux causés par la fermeture du trou de vol. Ce dernier risque peut d'ailleurs être facilement évité : il suffit d'utiliser des glissières trop courtes pour obstruer complètement l'entrée, quitte à en avoir quelques-unes plus longues en cas de besoin.

Voici maintenant les dispositions de l'art. 5 des statuts :

« En cas de sinistre, l'assuré est tenu, sous peine de perdre tout droit à une indemnité :

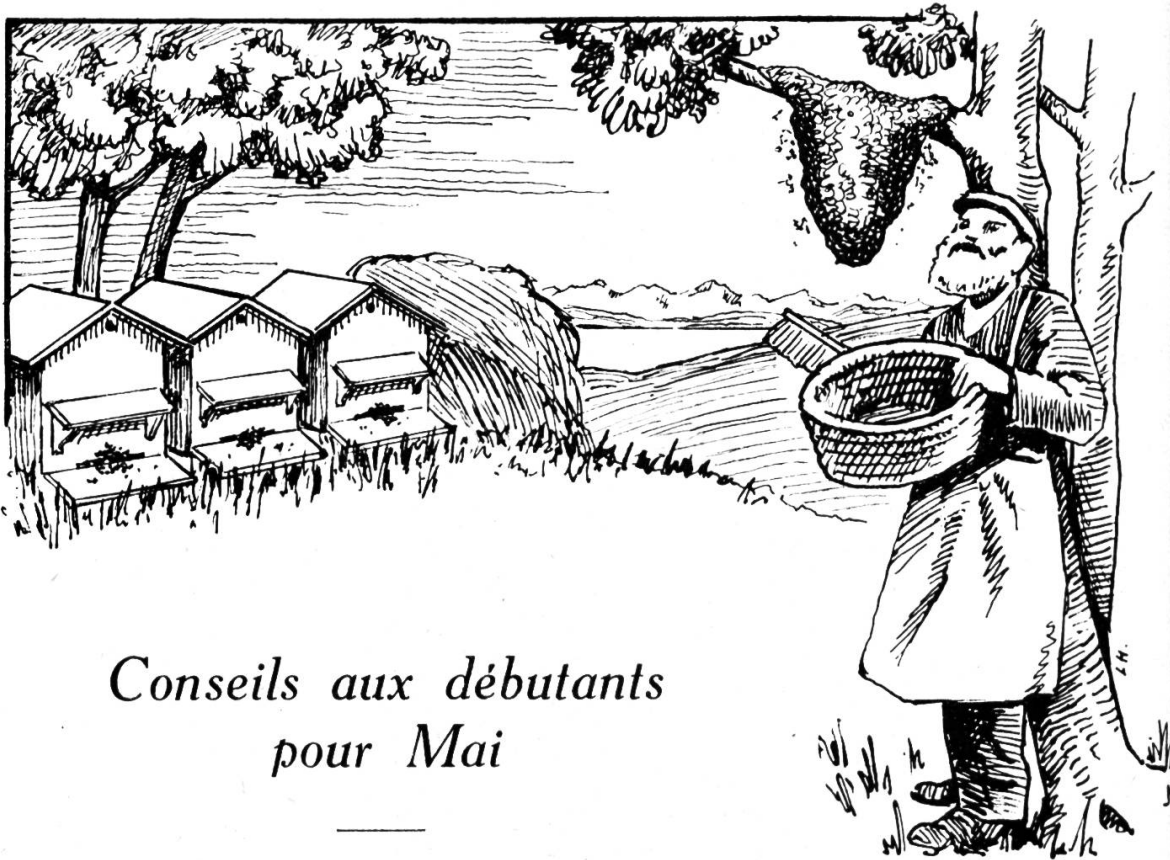
a) d'aviser *sans délai* le préposé désigné par le comité de la Romande, en indiquant le genre du sinistre et le montant approximatif du dommage ;

b) de déposer, *dans les vingt-quatre heures dès la constatation du dommage*, une plainte en justice et de prendre toutes les mesures utiles pour sauvegarder les traces de preuves permettant de faire découvrir le ou les coupables, jusqu'au moment où le magistrat enquêteur aura fait les constatations légales. »

Il résulte de cet article qu'un simple avis donné à la gendarmerie ou au garde-champêtre n'est pas suffisant ; il est indispensable de déposer une plainte *en justice*, et cela dans les vingt-quatre heures. En terminant, nous prions les sinistrés éventuels de ne pas écrire au président de leur section, à l'inspecteur des ruchers ou à M. Schumacher, qui ont suffisamment de soucis et de travail, sans qu'il soit encore nécessaire de les obliger à une correspondance parfaitement inutile. Déposer une plainte et écrire au préposé ; c'est tout, mais cela doit être fait.

Nous rappelons enfin que nous n'avons pas de contrat avec une société d'assurance pour le vol et les déprédations ; c'est la caisse de la Romande qui est tenue au paiement des indemnités.

J. Magnenat.



Conseils aux débutants pour Mai

On pourra noter les journées des 19, 20, 21 et 22 avril parmi les plus belles qu'il nous ait été donné de voir : Un soleil radieux et chaud, une température capable de désarmer toutes les mauvaises humeurs, un lac reflétant les moindres détails des montagnes tant il était calme et semblable au plus splendide miroir, puis des ruches qui se réveillaient et lançaient leurs plus beaux « feux d'artifice », des abeilles rapportant des pelotes de pollen presque plus grosses qu'elles-mêmes... Penser, par de tels moments, que les hommes sont assez stupides pour se faire la guerre, sous prétexte d'espace vital... cela vous provoque un sanglot impossible à refouler. Quand donc la créature consentira-t-elle à se laisser guider, inspirer par le Créateur, Dieu d'amour, de beauté, de bonté ?

Avril a eu une première quinzaine maussade, bien conforme à son humeur capricieuse. Mais ainsi il laisse au mois de mai toutes ses promesses. Nos colonies, influencées par ces magnifiques apports de pollen de la deuxième moitié d'avril vont se développer très fortement : Il s'agira de ne pas « manquer le train » au dernier moment c'est-à-dire de laisser de fortes colonies périr faute de nourriture. N'oubliez pas, mon cher débutant, qu'en ce moment, avec les nombreux bébés à nourrir, il faut à vos ruchées des provisions abondantes, car elles s'épuisent rapidement ; il suffit de quelques jours de mauvais temps

ou d'absence de récolte pour amener la mort par famine d'une colonie qui vous aurait donné, secourue à temps, une très belle récolte. Malgré la présence de nombreuses fleurs, il se peut qu'il y ait disette de nectar, à vous donc de surveiller régulièrement le garde-manger de vos locataires.

Les nouvelles que nous avons reçues relatives à l'hivernage sont diverses : c'est une gamme variée, allant de la tristesse à l'enthousiasme. Mais d'une façon générale, les appréciations sont favorables : « Malgré le froid persistant, la bise glacée et les conditions défavorables du nourrissage à l'automne ». D'un autre correspondant : Je n'ai pas encore fait ma grande visite de printemps, mais toutes mes colonies ont répondu à l'appel, elles prennent vaillamment le sirop, ce qui est d'un bon signe. Après avoir eu un hiver qui fut un hiver, avec moins 16 et moins 18 degrés, on peut espérer avoir un printemps et un été selon la bonne tradition. Les nuits sont encore très fraîches : 4 à 5 degrés au bord du Léman, mais le thermomètre monte rapidement et dès 10 heures, il est à 10 à l'ombre et monte à 15 ou 18 degrés, toujours à l'ombre, pendant l'après-midi. Cerisiers et dents de lion fleurissent et si le beau temps veut bien continuer encore, il y aura des apports de nectar. Il faudra donc compléter les rayons aux ruches qui ne sont pas complètes, mais ne le faites qu'avec prudence et discrétion, car il ne faut pas risquer de refroidir le couvain par un agrandissement trop brusque : les nuits restent encore relativement froides et il y aura sûrement encore des retours de mauvais temps, de rafraîchissement.

Pour faire ou refaire une visite complète de vos ruches, profitez d'une belle après-midi, pendant qu'il y a un peu de récolte. Alors les butineuses et gardiennes, occupées par le nectar ne s'inquiéteront pas trop de cette vilaine et souvent grotesque apparition que constitue pour elles l'apiculteur. Vous pourrez ainsi, apprendre les mouvements doux, calmes, qui permettent une visite instructive, une véritable contemplation des chefs-d'œuvre d'architecture et d'ingéniosité que contient une ruche. N'insistez pas pour visiter une ruche si le temps n'est pas favorable, vous y perdrez votre temps et aussi un peu de cet amour qu'on doit avoir pour ces insectes.

Les conditions actuelles sont si différentes suivant les régions qu'il est difficile, sinon impossible de dire ce qu'il y aurait à faire. D'une part on nous annonce les pêchers en fleurs, toute la belle floraison du printemps ; d'autre part, on nous dit que le gazon des prairies est encore roux et que rien ne pousse à cause de la fraîcheur des nuits. Ici, il faudrait donc bientôt

songer à mettre des hausses... ailleurs, à peine voit-on des abeilles se promener sur les rayons extérieurs. En tout cas, partout il faut encore prendre garde à ce que la colonie soit bien au chaud. Si le dicton est sage : en avril, n'ôte pas un fil, il garde sa valeur en mai encore.

Parmi les biens que personne ne pourra nous enlever (on n'a pas encore trouvé une formule d'impôt pour cela) il y a les joies que procure le spectacle des abeilles au travail, celui d'une ruche qui s'agrandit, l'odeur exquise qui s'exhale des trous de vol au soir d'une belle journée. Profitons-en encore avant que ces jouissances ne soient plus permises... pour une raison ou pour une autre.

Mon cher débutant, une idée nous poursuit depuis plusieurs années déjà et je viens solliciter votre avis. Pour remplacer, au moins en partie, ces conseils aux débutants, ne ferait-on pas bien d'organiser un cours qui aurait lieu chaque printemps, cours pratique surtout, mais dans lequel on ferait aussi un peu de théorie de la connaissance de la ruche, de l'abeille, des plantes mellifères etc. Ce cours devrait être gratuit, organisé dans plusieurs régions de notre territoire, être condensé en deux ou trois jours, quitte à faire une nouvelle convocation en un autre moment très important de l'année apicole. Je vois bien des objections, des obstacles à cette suggestion, c'est pourquoi je l'ai laissée « cuire dans son jus », mais le dit jus ne s'est pas encore clarifié dans mon pauvre cerveau. Venez donc à notre secours et le comité de la Romande serait alors heureux d'étudier les propositions qui lui parviendraient. Je crois que ce serait utile, le tout est de trouver la formule. Si le nombre de réponses est trop faible, j'en conclurai qu'il est tout indiqué de laisser ce projet dans l'ombre et d'éviter ainsi à ses organisateurs de nombreuses désillusions...

St-Sulpice, le 22 avril.

Schumacher.

Bibliothèque

Pour pouvoir procéder à une révision indispensable de la bibliothèque, le comité central a décidé d'autoriser le bibliothécaire à interrompre le service de la dite bibliothèque dès le 15 mai au 15 août. Il faut en outre préparer le nouveau catalogue. Il sera donc complètement inutile de demander des livres dans les dates ci-dessus.

Tous les volumes, sans exception, devront être renvoyés pour le 15 mai 1940.

Schumacher.

Rapport 1939

*présenté à l'Assemblée des délégués, le 9 mars 1940,
par M. L. Gapany, président.*

(Suite et fin)

Concours de ruchers. Composé de MM. Mayor, président, Niquille, délégué des sections concourantes et Courvoisier, secrétaire-rapporteur, le Jury reçut l'inscription de 44 apiculteurs. Les exploitations de deux collègues ne purent être appréciées, la loque y sévissant et 4 autres se retirèrent avant les opérations, qui eurent lieu du 12 au 15 juin et du 10 au 13 Juillet. 38 apiculteurs participèrent à ce concours avec 45 rchers comprenant 935 colonies. A la suite d'un sérieux examen des concourants et de leurs ruchers, il fut délivré par le jury : 4 médailles d'or et diplômes à des vétérans.

en 1re catégorie : 1 médaille d'honneur, 4 or, 4 argent, 3 bronze et 1 mention ; en 2me catégorie : 1 médaille d'honneur, 1 or, 2 argent, 5 bronze et 2 mentions ; en 3me catégorie : 6 médailles argent, 1 bronze, 2 mentions, 1 non classé.

Le rapport du concours de ruchers paraissant dans le Bulletin, je me dispense de vous citer les noms des lauréats. Vous y lirez les très intéressantes observations faites par le rapporteur M. Courvoisier.

L'activité de la Romande est en proportion directe avec celle des Sections qui la composent. J'ai reçu les rapports de toutes les Sections, à l'exception de 5. Celles-ci ne figureront cependant pas sur la liste noire, par indulgence pour des présidents qui sont actuellement sous les drapeaux. Je profite de l'occasion pour envoyer un cordial salut à tous nos membres qui font vaillamment leur devoir de bons soldats. Grâce à eux, espérons-le, l'arrogant envahisseur ne viendra pas semer la ruine dans nos foyers et dans nos ruchers.

Nous qui sommes tranquilles à l'arrière, assurons nos braves apiculteurs mobilisés, que leurs chères abeilles qu'ils ne peuvent oublier, seront visitées et bien soignées par des amis dévoués.

C'est avec un grand intérêt que je lis, chaque année, vos rapports, chers présidents. Je me rends compte ainsi du bon travail que vous accomplissez en général dans vos groupements respectifs.

La plupart des rapports me sont parvenus à l'occasion du renouvellement de l'année. Ils contenaient tous des vœux sincères et gentiment exprimés pour votre président central et ses collègues du comité. Etant moi-même très occupé par mon

ministère paroissial à cette époque de l'année, je n'ai pu répondre et remercier ces amis pour toute la sympathie qu'ils exprimaient à l'égard de celui qui regrette de ne pouvoir faire davantage pour la cause apicole en Suisse romande. Chers présidents, je vous remercie de tout cœur. A mon tour, permettez-moi de vous dire que je vous souhaite, à vous et à vos familles, bonheur et prospérité au rucher. Que Dieu daigne préserver notre cher pays de cette affreuse guerre qui obscurcit l'horizon à l'heure actuelle.

Certains rapports, presque toujours les mêmes, sont complets et donnent une idée précise du travail sérieux, méthodique et surtout persévérant qui s'accomplit au sein de ces groupements, parce que dirigés par des hommes de dévouement et d'initiative. D'autres par contre sont réduits à leur plus simple expression, ne mentionnant même pas l'effectif, probablement parce qu'il diminue d'année en année. Il n'y est question ni de contrôle, ni de visite de rucher ; à peine s'agit-il d'une assemblée statutaire avec une conférence. Deux ou trois Sections comptant à peine une vingtaine de membres végètent péniblement ; n'y aurait-il pas lieu pour elles de fusionner avec des Sections voisines ? Nous nous permettons de poser cette question à leurs comités ; le comité central verrait volontiers cette question avec les intéressés.

L'effectif de la Romande, grâce au zèle d'un bon nombre de présidents très actifs, mais surtout grâce à la distribution du sucre, a augmenté d'une manière vraiment réjouissante. De 3793 qu'il était à fin novembre, il est monté à 4310 à fin février, avec une augmentation de 517 membres. Je crois vous intéresser en vous communiquant le détail par Fédérations et Sections :

Fédération vaudoise :

Avenches	54	57	3
Les Alpes	204	214	10
Basse-Broye	100	120	20
Bière	14	17	3
Château-d'Oex	40	38	—2
Cossonay	87	103	16
Côte vaudoise	56	60	4
Grandson	126	152	26
Gros de Vaud	92	107	15
Haute-Broye	22	39	9
Jorat	30	39	17
Lucens	26	31	5
	851	977	126

Report	851	977	126
Lausanne	190	233	43
Menthue	26	38	12
Morges	44	45	1
Moudon	48	58	10
Nyon	90	130	40
Orbe	103	113	10
Payerne	10	13	3
	1362	1607	245

Fédération jurassienne :

Ajoie	180	195	15
Chasseral	40	38	—2
Erguel-Prévôté	236	226	—10
Franches Montagnes	56	84	28
Jura-Nord	173	178	5
	685	721	36

Fédération fribourgeoise :

Abeille fribourgeoise	105	129	24
Fribourgeoise	188	214	26
Glâne	131	135	4
Gruyère	185	214	29
	609	692	83

Fédération neuchâteloise :

Côte neuchâteloise	209	239	30
Montagnes neuchâteloises	209	149	14
Val-de-Ruz	89	97	8
Val-de-Travers	93	106	13
	526	591	65

Valaisanne	411	470	59
Genevoise	200	229	29

La distribution du sucre de nourrissement par l'intermédiaire des sociétés d'apiculture qui a occasionné bien des soucis et un gros travail à nos comités a valu à la Romande une augmentation de plus de 500 membres. Elle nous a permis en outre d'atteindre les « Sauvages » qui bénéficient de nos organisations apicoles sans participer aux frais qui incombent à celles-ci. Les bénéfices réalisés sur le sucre nous ont permis également d'alimenter la Caisse de la Romande, ainsi que celle de nos Sections. Il s'est trouvé un président ou l'autre qui ont cru devoir protester à l'assemblée d'Yverdon contre le bénéfice réalisé par la Romande. Ces présidents peuvent être certains qu'il

sera fait un judicieux emploi de cet argent. Il nous permettra tout d'abord de ne pas renchérir l'abonnement du Bulletin qui revient naturellement plus cher, vu la hausse sur le papier et la main d'œuvre. Nous serons heureux de puiser dans ce fonds du bénéfice sur le sucre pour remplacer les subsides que nous ne recevrons plus à l'avenir pour les conférences et l'achat de livres pour la bibliothèque.

Ce sont là autant d'avantages fort appréciables qui nous feront oublier les tracas et le travail occasionné par la livraison du sucre. A part quelques exceptions, les présidents des sections se sont d'ailleurs déclarés satisfaits de la manière dont s'est faite la distribution du sucre. Le prix lui-même n'avait rien d'excessif si nous le comparons à celui de la précédente guerre. Votre comité a fait tout son possible, d'entente avec celui de la Société alémanique, pour que l'approvisionnement en sucre se fasse dans les meilleures conditions possibles. Si quelques erreurs ont pu être commises, lors de la distribution d'automne surtout, il ne faudrait pas exagérer cependant les choses. M. Thiébaud s'est donné une peine inouïe et il a droit à notre reconnaissance.

L'état sanitaire de nos ruchers est satisfaisant si nous le comparons à ce qu'il a été ces années précédentes. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'ardeur avec laquelle nos inspecteurs ont combattu les maladies qui menaçaient l'apiculture en terre romande. Les présidents de Sections et leurs collègues des comités auront à cœur de faciliter la besogne parfois si ingrate de nos inspecteurs. Nous nous en voudrions de ne pas profiter de l'occasion pour adresser nos remerciements les plus sincères à notre distingué et si sympathique Dr. Morgenthaler, ainsi qu'à tout son personnel si dévoué du Liebefeld.

M. Heyraud, vu son état de santé précaire, se voit obligé de renoncer à faire partie du comité de la Société romande. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous nous séparerons de notre cher collègue. Si le Valais doit beaucoup à M. Heyraud pour tout le dévouement dont il a fait preuve pendant ses nombreuses années de président de la Fédération, le comité de la Romande ne saurait oublier de son côté combien lui fut précieuse la collaboration de cet homme à l'allure si franche et si gaie. Chercheur infatigable et apiculteur avisé, M. Heyraud éprouvait toujours une immense joie à faire bénéficier ses amis de ses heureuses expériences. Les revues apicoles de presque tous les pays n'ont pas manqué de relever les mérites de M. Heyraud en ce qui concerne principalement l'élevage des reines. N'a-t-il pas été d'ailleurs l'objet de distinctions honorifiques de la part du gouvernement français pour ses découvertes dans le do-

maine apicole. A son tour, le comité central vous demande d'acclamer notre ami Heyraud comme membre d'honneur de la Société Romande d'Apiculture.

Vous constatez, Messieurs, avec une douloureuse surprise qu'il y a une place vide, aujourd'hui, à la table du comité. Oui, C'est un très gros vide que celui occasionné par l'absence de notre dévoué et si sympathique Schumacher, le rédacteur si compétent du Bulletin, le caissier si consciencieux, le bibliothécaire si benveillant de la Romande. Comme il doit souffrir aujourd'hui lui-même de ne pas être au milieu de vous qui êtes tous pour lui de grands amis. A l'issue de cette assemblée une délégation ira lui présenter nos vœux les plus sincères pour un prompt et complet rétablissement. Que Dieu daigne exaucer nos vœux !

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à mes chers collègues du comité pour leur précieuse collaboration. Merci à M. Hæsler pour la manière parfaite avec laquelle il s'acquitte de ses fonctions d'imprimeur du Bulletin et de l'Agenda apicole. Merci à vous tous, chers amis apiculteurs pour votre bienveillant concours et tous vos encouragements. Vous êtes heureusement persuadés que plus jamais, entre les membres de notre grande famille de la Romande, la plus étroite solidarité doit exister, selon la belle devise de nos aïeux qui est aussi celle de nos amies ailées : Un pour tous, tous pour un.

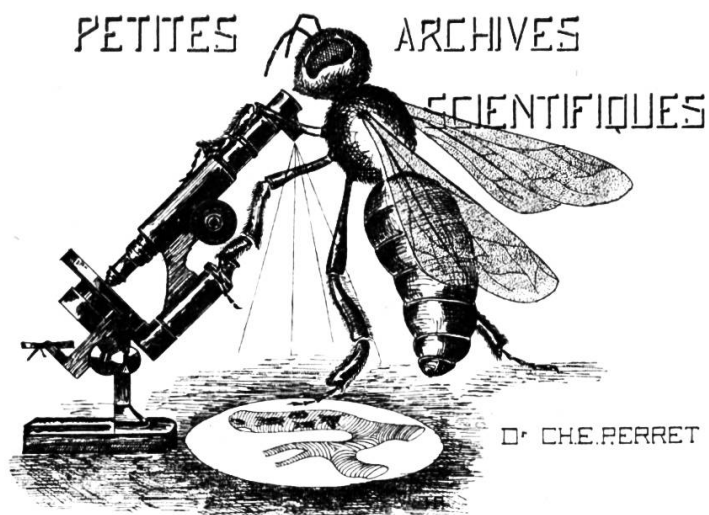
Au début de ce rapport, nous avons signalé nos motifs de grande confiance malgré les présents sujets d'alarme. Ce n'est pas la pensée que cette année révéla un rendement déficitaire de nos ruchers qui pourrait abolir cette confiance nécessaire et, nous l'avons dit, raisonnée. La Bible nous parle déjà de l'alternance des années grasses et des années maigres : elles font la joie ou la déception de toutes les activités humaines.

Ce que nous retiendrons, c'est que 1939 vit, grâce à l'Exposition nationale de Zurich, l'union des apiculteurs suisses. Cette union, nous ferons tout pour qu'elle grandisse dans notre chère Société romande dont votre activité sert si bien les intérêts.

Pour reprendre en terminant, une comparaison familière, nous voulons, Apiculteurs romands, imiter nos chères abeilles. Pour elles, le travail seul a son prix ; que leur importe la folie des hommes à qui elles donnent un incessant exemple de vaillance et de raison ?

Travaillons pour nous, pour notre Terre romande, pour notre Suisse bien-aimée et nous mériterons l'amitié de Dieu. Cela est une dernière pensée d'espoir, la plus élevée sans doute, car Dieu récompense toujours l'effort et la peine courageusement et joyeusement acceptés.

J. Gapany.



Lutte contre l'acariose des abeilles

L'article de M. Manley « application du remède de Frow » paru dans le bulletin de mars 1940, mérite qu'on s'y arrête. Si l'on fait l'historique de l'acariose, on peut distinguer trois phases :

1. La découverte de la cause du mal, l'acarapis Woodi, site qui vit dans les trachées de l'abeille.
2. La découverte du remède, la liqueur de Frow, dont les vapeurs sont capables de détruire les acares.
3. Les méthodes d'application.

Les nombreux savants et praticiens qui, dans tous les pays, se livrèrent à des essais se rendirent bientôt compte que le succès de la méthode dépend de plusieurs facteurs : la dose, le moment et les conditions atmosphériques (température, humidité de l'air, pression) ; ces dernières jouant un rôle important dans la formation des vapeurs destinées à atteindre les trachées des abeilles. Notre établissement de bactériologie du Liebefeld, qui occupa une place prépondérante dans toutes ces recherches, nous dota d'une méthode d'application qui date d'octobre 1929 ; elle prescrit comme dosage 7×2 cm³ ou 3×3 ou 2×5 ; les expériences ont prouvé que les acares sont détruits et que les abeilles ne sont nullement incommodées ; l'apiculteur qui a peu de ruches et qui a son rucher à proximité de sa demeure emploiera la première méthode ; celui qui a son rucher éloigné ou un grand nombre de ruches utilisera la deuxième ou la troisième.

M. Manley préconise l'application en une seule fois, car dit-il, « si l'on applique une série de doses, si petites soient-elles, durant un temps froid, ces doses s'accumulent sur le feutre ou le carton. Si alors la température s'élève brusquement et fortement, comme c'est souvent le cas, une vaporisation intense peut se produire et les abeilles sont extrêmement incommodées. » Tout

en étant d'accord avec le principe physique qui dit que l'intensité de l'évaporation est fonction de la température, je ne crois pas qu'il ait ici une grande importance, car n'oublions pas que la température intérieure de la ruche n'est pas la même que celle de l'air extérieur, et j'ai toujours constaté qu'après 24 heures, les 2 cm³ de liqueur de Frow sont toujours évaporés. Donc les doses quotidiennes ne s'accumulent pas dans le carton et ne risquent pas de produire en cas d'élévation brusque de température une formation de vapeur telle qu'elle soit préjudiciable aux abeilles. Pour être tout à fait tranquille, on peut retirer les palettes si, en cours de traitement, survient une journée chaude, et continuer dès que le temps le permettra.

Ce qui doit être évité à tout prix, c'est le pillage intense que provoque ce liquide ; j'ai toujours recommandé, comme inspecteur, d'exercer une surveillance active pendant le traitement de fermer les trous de vol au moyen de bandes grillagées en cas de nécessité ; la réclusion en novembre ou février ne présente aucun danger pour les abeilles ; confignons-les donc pendant toute la durée du traitement selon les indications de Manley, je n'y vois aucun inconvénient.

La vigilance doit se poursuivre encore après le traitement, jusqu'à ce que la ruche soit complètement franche de toute odeur. Voici un fait probant qui s'est passé à la fin de février et qui rendra service à ceux qui traiteront leurs colonies :

Un grand rucher atteint d'acariose a été traité par doses quotidiennes de 2 cm³ pendant 7 jours consécutifs, du 11 au 18 février ; le temps était très propice ; tout s'est donc passé normalement, les abeilles ont fort bien supporté la chose ; l'apiculteur a retiré ses palettes et a pensé que tout était terminé ; quelques jours après, le temps se remet au beau, la température monte, belles sorties des abeilles ; les ruches encore fortement imprégnées de l'odeur de Frow n'ont plus leur odeur caractéristique, les abeilles sont désorientées, un pillage général se déclenche, qui a duré plusieurs jours à tel point que bon nombre de colonies furent perdues ; cela aurait pu et dû être évité.

J'ai cherché à m'expliquer la persistance de cette odeur, et j'arrive à cette conclusion : le feutre ou le carton sur lequel on verse le liquide fonctionne comme papier buvard ; comme il est en contact avec le plateau de la ruche, ce dernier pompe une partie du liquide et le bois conserve longtemps cette odeur ; je conseille donc de placer sous le carton une petite plaque de tôle afin d'éviter le contact avec le bois ; il faut qu'en retirant la palette à la fin du traitement, on élimine totalement la source de production des vapeurs, ce qui n'est pas le cas si du liquide a pénétré dans le bois ; à ce moment-là, une simple aération de

la ruche fera disparaître rapidement les vapeurs diffusées et le pillage ne sera plus à craindre. Je crois que ce point est de toute importance.

Dans son article, Manley conseille d'introduire le remède par le trou du nourrisseur, donc par le haut ; notre méthode suisse laisse à l'apiculteur le choix de traiter par le haut (sur les rayons) ou par le bas (sous les rayons). Quant à moi, je préconise d'introduire les cartons imbibés par le trou de vol, sous les rayons, pour les raisons suivantes : Les vapeurs de la liqueur de Frow sont très denses, donc beaucoup plus lourdes que l'air, elles coulent véritablement comme un liquide, inondent le groupe d'abeilles sur lequel elles ruissellent et risquent, par leur trop forte concentration, de nuire aux abeilles ; en outre, selon l'idée de Manley, il semblerait qu'une forte concentration est sans action sur les acares.

(*A suivre.*)

Une nouvelle théorie de la cause de l'essaimage

Mme M. Hooper, Whitchurch-Cardif, Angleterre.

N'étant qu'une petite apicultrice, sans titre universitaire, je n'aurais pas eu la prétention de prendre de mon chef la parole dans une assemblée internationale comme celle-ci ; mais j'ai accepté avec plaisir l'invitation du président, en espérant qu'il se trouvera peut-être quelqu'un pour accueillir ma théorie avec bienveillance. Cette théorie mérite, en effet, d'être examinée ; car elle s'applique à tous les cas d'essaimage connus ; elle explique des faits qui paraissent énigmatiques, elle fournit le fondement d'une pratique apicole simple qui épargne du temps et elle s'accorde avec les instincts des abeilles.

Voici brièvement en quoi elle consiste : « L'essaimage n'est pas une partie essentielle du cycle annuel de la vie d'une colonie d'abeilles ; il n'est qu'un accident résultant d'une excitation provoquée par une altération quelconque du rythme de la colonie. »

Le rythme annuel comprend une période de repos, une période de développement, une période de pléthore (pléthore dans les cellules de la colonie et non pas des abeilles), et un retour vers le repos.

Essaimage et reproduction. On entend souvent dire qu'aucune théorie n'est capable d'éliminer l'essaimage, parce qu'il est naturel et que ce qui est naturel est inévitable ; qu'il est la manifestation de l'instinct de reproduction qui est lui-même irrésistible.

L'essaimage n'est pas incontrôlable ; cependant, si naturel qu'il puisse paraître, car, dès que la pratique s'améliore, l'essaimage diminue et le remplacement des reines sans émigration

prend sa place. En outre, on peut se demander si l'instinct de reproduction est distinct de l'instinct sexuel. Nous savons combien il est difficile de contrôler ce dernier chez les animaux, et il est possible que les apiculteurs pensent à cette difficulté lorsqu'ils affirment que l'essaimage ne peut être combattu, parce qu'il est dû à l'instinct de reproduction. Mais il semble tout-à-fait invraisemblable que le besoin d'accouplement puisse inciter une colonie à essaimer, car l'essaim primaire contient la mère de la colonie, que l'accouplement n'intéresse pas et qu'elle pourrait accomplir sans essaimer.

L'accouplement résulte de l'essaimage et les êtres qu'il intéresse sont, au moment où l'essaim primaire quitte la ruche, 1° de pâles créatures incomplètes, enfermées dans des cellules, qui ne peuvent pas éprouver un instinct sexuel capable de pousser la colonie à émigrer, et 2°, les faux-bourçons. Quelques-uns ont prétendu que ces derniers seraient la cause de l'essaimage ; mais le fait que beaucoup de colonies traversent l'été sans essaimer infirme cette assertion. Les mâles paraissent être un élément normal de la colonie à certains moments de l'année, et si l'on me demandait pourquoi, je serais obligée de répondre que je l'ignore. J'ai entendu des femmes dire qu'elles aiment avoir un homme à la maison, même s'il ne sert pas à grand'chose. Il se peut que les petites dames de la ruche ne soient pas plus sages.

Je suggère que *les faux-bourçons sont analogues au pollen flottant dans l'air, et je rappelle que la fécondation peut avoir lieu sans essaimage* lorsque les abeilles remplacent leur reine.

Il paraît donc que l'essaimage est dû à une cause autre que l'instinct de reproduction ou au désir sensuel, qui jouent un rôle si insignifiant chez les plantes. *Je suggère que l'essaimage est analogue à la propagation végétative des plantes.* Nous savons que, chez les végétaux, la fécondation est opérée par le vent et les insectes, sans aucune intervention des organes sexuels de la fleur. Je remarque en particulier que des rameaux de groseilliers posés sur le sol, probablement stimulés par le contact de la terre, émettent des racines et qu'ils reproduisent le végétal. Ces mêmes branches ne produisent pas de racines si elles sont maintenues à quelque distance du sol. Peut-être l'excitation causée par un dérangement quelconque du rythme de la ruche incite-t-elle les abeilles à construire des cellules royales, préliminaires de l'essaimage.

L'excitation, qui rompt ou qui gêne le rythme de la colonie, peut être une cause quelconque qui retarde le développement de la colonie au printemps ou qui, plus tard dans la saison, empêche la colonie d'emmagasiner les provisions qui lui sont nécessaires.

(A suivre.)

Communication

Nous recevons de l'Office de Guerre pour l'Alimentation à Berne les lignes suivantes :

La maison : Sucre de Fruits et boissons S. A. à Zurich-Altstetten a sans doute fait une offre aux apiculteurs de la Suisse romande.

Nous vous prions de mettre en garde vos sociétaires à l'achat de ce sucre qui est évidemment soumis au rationnement comme le sucre cristallisé. Par contre les membres de votre société pourront acheter ce sucre, une fois en possession des coupons de grandes rations.



Chez nos Confédérés.

Nous nous permettons d'extraire du rapport annuel du comité de la Société suisse des amis des abeilles quelques chiffres qui intéresseront certainement les lecteurs du *Bulletin* ; nous les trouvons dans la *Blaue* d'avril sous la signature du Dr Morgenthaler et de M. Lehmann.

Notre grande sœur compte 19.204 membres répartis en 130 sections et possédant ensemble 234379 colonies d'abeilles. La *Blaue* a 17.100 abonnés.

La récolte moyenne, calculée d'après les rapports de 546 apiculteurs, a été de 2,9 kg. en 1939. Seule des dix dernières années, 1936 a été plus défavorable encore, avec une moyenne de 2,3 kg. seulement. Par suite de cette récolte déficitaire et du renchérissement du sucre, dont il fallut des quantités considérables, le prix de gros du miel fut porté de fr. 3,50 à fr. 3,75 et le prix de détail de fr. 4,30 à fr. 4,50.

La *Rassenzucht* fut contrariée par le temps déplorable ; de plus un certain nombre de chefs de stations ont été empêchés par la mobilisation de fournir leur rapport. Des renseignements parvenus de 86 sections de fécondation, il résulte que 726 éleveurs

y ont envoyé 7246 reines dont 5886, soit 81,37 % furent fécondées.

Le rapport se termine par un hommage à la mémoire de l'ancien Conseiller d'Etat Julius Frei, membre du comité central, qui, pendant un quart de siècle, s'est inlassablement consacré au contrôle du miel et à la comptabilité apicole.

Importation et exportation du miel et de la cire en 1939.

La Suisse a importé l'année dernière 399.947 kg. de miel pour une valeur de fr. 471.495.—. En 1938, elle en avait reçu 432.018 kg. valant fr. 432.097.—. Ainsi, malgré la récolte presque nulle de 1939, les importations ont diminué de 22,017 kg., probablement par suite des circonstances politiques défavorables et des dangers de la navigation pendant le dernier trimestre de l'année. Les importations proviennent pour la plus grande partie de sept pays seulement ; ce sont les mêmes que ceux dont nous avons reçu les quantités importantes de miel en 1938, mais avec des différences assez grandes d'une année à l'autre. Voici le détail pour chacun d'eux avec, entre parenthèses, les chiffres de 1938 :

Hongrie 109,568 kg. (32,905) ; Guatémala 67,276 kg. (153,057) ; Costa-Rica 49,732 kg. (47,782) ; Chili 44,756 kg. (36,959) ; Mexique 40,733 kg. (42,628) ; France 34,642 kg. (42,410) ; Etats-Unis 15,846 kg. (36,581) ; autres pays 37,394 kg. (40,396). On voit que les envois de la Hongrie ont plus que triplé, tandis que ceux du Guatémala ont diminué de plus de la moitié.

Le miel est arrivé à notre frontière, franco mais non dédouané, à des prix oscillant de Fr. 0,50 (Mexique) à Fr. 2,14 (France) ; prix moyen fr. 1,08 contre fr. 1.— en 1938 et fr. 0,80 en 1937.

Notre exportation est à peu près nulle : 6.771 kg. en tout, dont 3.809 kg. sont allés aux Indes néerlandaises qui ne nous en avaient point acheté en 1938 ; y aurait-il un débouché de ce côté-là ? Nos exportations s'étaient élevées à 10.934 kg. en 1938. Quant à la cire travaillée, il nous en est venu 36.919 kg. contre 20,188 kg. en 1938. La France nous en a envoyé 30,659 kg., les Indes anglaises 2.150 kg. la Hollande 1.829 kg. le surplus étant fourni par 5 ou 6 autres pays. Nous en avons expédié 1.526 kg. dont 1.248 en Hollande.

Notre importation de cire brute est bien plus considérable, 223.194 kg. soit 69.059 kg. provenant de l'Afrique occidentale, 50.043 kg. de la France, 36.261 kg. de l'Afrique orientale, 28.521 kg. du Brésil, 17.015 kg. du Maroc et 22.295 kg. de pays divers. En 1938, nous avons importé 145.605 kg. seulement. Nous avons

exporté en tout 13 kg. de cire brute en Allemagne et 20 kg. en Palestine.

M. Angst fait remarquer dans la *Blaue* que plus d'un demi-million de francs sont sortis de notre pays pour la cire, soit brute, soit travaillée ; il pense qu'il serait possible d'économiser une centaine de mille francs en ne laissant aucun déchet se perdre.

Une omission regrettable.

La station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne, a donné, au début d'avril des conseils judicieux au sujet du traitement préfloral des arbres fruitiers contre les maladies cryptogamiques et certains insectes réfractaires au traitement d'hiver. Le communiqué indique avec précision les bouillies à employer et le moment où elles doivent être appliquées. Nous sera-t-il permis de regretter que ce communiqué n'attire pas l'attention des arboriculteurs sur le danger que fait courir aux abeilles l'aspersion des arbres fruitiers au moment de la floraison ? Ce danger est certain, et les abeilles sont aussi indispensables à une bonne fructification que l'application des bouillies ; on ne le répètera jamais trop.

J. Magnenat.

Page de la femme

Le « Bulletin » d'avril nous a appris l'existence d'un groupe d'apicultrices romandes. Peut-être oserions-nous demander à leur présidente de nous donner, dans cette page que notre journal a bien voulu nous consacrer, quelques renseignements supplémentaires ?

Nous aimerions beaucoup savoir combien de membres le groupe compte, quand ont lieu les assemblées et où on peut se faire inscrire comme membre.

En attendant impatiemment la réponse à toutes ces questions, je me permets de vous faire part de quelques observations concernant :

Le pollen récolté au premier printemps

Les fleurs sont encore si rares chez nous en mars-avril et pourtant chaque jour de beau les butineuses se pressent à l'entrée des ruches, chargées de cette poussière dorée si nécessaire au couvain. D'où vient ce pollen, sur quelles fleurs est-il récolté ? J'aimerais vous raconter un peu ce que j'ai vu en examinant ces pelotes au microscope.

Vers la fin de février, on voit arriver les premières pelotes, presque toujours jaunes ou verdâtres. Elles proviennent du noisetier, de l'aulne, dont les abeilles ont pu profiter cette année

jusqu'en mars. Puis, quand le rucher se trouve près d'un jardin, on trouve de l'éranthis, de la véronique.

En mars, la variété augmente. On voit apparaître peu à peu l'hépatique et l'anémone, les primevères, le crocus et la bruyère, le tussilage et la violette. Il y a une masse incroyable de pollen de carex, ces petits ramoneurs qui dressent leur balai sur toutes les pentes sèches de nos collines. Les véroniques, qui fleurissent presque toute l'année, comme le séneçon, sont retrouvées en mars.

Mais qu'est-ce que ce pollen rouge éclatant, si beau ? C'est très souvent l'ortie morte (lamier). Parmi les arbustes, nous trouvons encore le cormier, le saule, le thuya (couleur vieux rose), parmi les arbres, l'ormeau.

En avril la liste s'allonge. On trouve, ajoutés aux pollens de mars, celui de la dent-de-lion (belle couleur orange), de la pâquerette, de la renoncule. On s'aperçoit aussi que le prunellier fleurit, il commence la série des arbres fruitiers, abricotier, pêcher, cerisier, prunier, poirier, pommier, qui sont tous bons fournisseurs de pollen et de nectar.

La forêt s'éveille aussi, puisque nous trouvons du pollen de hêtre, de frêne, d'érable, d'épine-vinette, de viorne. Le voisinage des vignes se remarque par la présence de pollen de muscari, tandis que les jardins nous envoient des abeilles poudrées de bleu foncé par les tulipes et de brun par les buis.

Si cette histoire vous amuse, nous allons la — la — la recommencer... le mois prochain !

Pour terminer, j'aimerais encore remercier ici la section apicole du Liebefeld en la personne de son chef, M. le Dr Morgenthaler, ainsi que Mlle Dr Maurizio, pour l'amabilité et la grande patience que tous deux ne cessent de mettre à instruire et guider tous les apiculteurs qui le désirent.

O. Péclard.

Pesées de ruches

Hiver 1939—1940.

Les nouvelles que nous avons reçues ne sont pas abondantes et il aurait pourtant été utile et intéressant d'avoir un état général de l'hivernage en Suisse romande, surtout après l'hiver rude que nous venons de traverser. Essayons, malgré tout, d'après les renseignements que nous possédons, d'établir la situation.

« Je vous fais parvenir une petite nouvelle de mon rucher sans être une nouvelle nous écrit aimablement M. Johner de Villarepos en date du 16 mars. Jusqu'à cette date ma colonie sur bascule a diminué, depuis le 16 octobre de 7 kg. 200.

Diminution 12 kg. 650 jusqu'à fin mars nous communique notre station de *Marnand*. Hivernage très bon. Pas trace de dysenterie.

Valangin 10.500. *Boncourt*, jusqu'au 6 avril 11.800 très bon hivernage, fin mars, toutes mes ruches avaient 3 et 4 beaux rayons de couvain.

La Valsainte qui note, comme température minimale, -25° le 19 janvier, constate que quelques ruches sont faibles et qu'il faudra changer quelques reines. Et le brave frère espère que le le couvent pourra utiliser le bel extracteur à 16 cadres cette année davantage que l'an dernier.

Dombresson. 9 kg jusqu'au 1 avril. En avril diminution 4 kg. Le développement se fait lentement, peu de couvain, impression d'une année retardée ce qui ne l'empêchera pas d'être bonne.

Berlincourt. De janvier à mars 5 kg 800. Hivernage très bon Les ruchers nourris trop tard ont eu d'importantes pertes dues à la dysenterie.

Le Locle. Du 10 octobre au 10 mars consommation 6 kg 300.

Vendlincourt. Du 15 septembre au 1 avril, baisse 7 kg.

Et c'est tout comme nouvelles ; ce n'est pas énorme. Chez nous, très bon hivernage. Les ruches abondamment nourries à temps, l'automne passé, un peu stimulées depuis une dizaine de jours, sont de toute beauté. Depuis longtemps, le froid ne nous fait plus peur et nous avons relégué les vieux journaux comme couvertures. La Conférence Monnaie, que nous avons entendue lors d'un congrès à Bruxelles, nous a ouvert bien des horizons. Plus de ruches à doubles parois, plus de ces couvertures qui interceptent la chaleur des premiers rayons de soleil du printemps. Les abeilles, si elles ont à proximité la nourriture, qui devient leur combustible, ne craignent pas le froid en hiver. Ce qui leur est nuisible, c'est l'humidité. Nous en avons la preuve par l'hivernage de nos nuclei dans de simples caisses, souvent fendues. Tout ce petit monde a passé superbement cet hiver de froid et se comporte vaillamment à présent.

Corcelles, 23 avril 1940.

Charles Thiébaud.

Souvenirs et rêveries

Causerie faite à la Section des Alpes par E. Farron.

N'est-il pas bien prétentieux de ma part de vous entretenir de simples souvenirs qui ne peuvent avoir pour vous aucune valeur et que fort peu d'intérêt ? Combien plus riche et intéressant serait le joli travail qu'on pourrait faire en réunissant ceux des personnes ici présentes ! Réduit ici à ne parler que de moi-même, ce que je n'aime guère, je m'y résous pourtant. Malheur à moi,

si je vous fais bâiller. Quant à votre cher Président, qui m'a appelé ici, excusez-le : il a cru bien faire.

Vais-je vous dire que j'ai toujours eu la passion des abeilles ? que j'avais ça dans le sang ? que je suis né apiculteur ? Non ; je ne commencerai pas par un mensonge. Mon père ne possédait point d'abeilles. Il acheta bien, à l'époque où j'épelaï encore le b a ba sur les bancs de l'école, une ruche dans un petit village voisin de chez nous ; mais je crois avoir raconté déjà comment celui qui devait nous la conduire, ayant imaginé, pour être au tendre et amortir les cahots de la route, de s'asseoir dessus, l'enfonça, car c'était, bien entendu, une ruche de paille, et nous la livra dans un état si lamentable que les pauvres abeilles n'eurent qu'un parti à prendre, celui de périr. Aujourd'hui, cela va sans dire, je me pencherais en homme entendu sur la ruche mise à mal, je fixerais les rayons détachés dans des cadres ; bref, vous savez si bien ce que je ferais que je me dispense d'aller plus loin. Seulement voilà, chez nous personne ne savait le premier mot de l'apiculture. Et puis, il faut vous le dire : c'était en hiver.

J'avais, il est vrai, déjà tout enfant, l'occasion de voir des ruches, et de plus près que je n'aurais voulu. Nous allions, mes frères et moi, trois fois par été, faucher le verger d'un oncle qui, lui, possédait des abeilles et les remettait entièrement aux soins de la Providence. Le rucher, comprenant trois ou quatre ruches de paille, était au beau milieu du verger. Or, vous savez tous qu'on risque autant, plus peut-être, expliquez la chose comme vous voudrez, de se faire abondamment piquer près d'un petit rucher que dans le voisinage d'un grand. Nous l'apprenions, et moi surtout, à nos dépens. Voyant sans doute en ma petite personne, car elles sont perspicaces, un futur persécuteur de leur race, les abeilles semblaient s'acharner après moi, et je ramenaï souvent à la maison, outre ma charretée d'herbe, de cuisantes piqûres et les grimaces les plus diverses. On nous défendait très sévèrement de jurer, ce qui, de la part de mes parents, était la sagesse même ; mais il est des occasions où, même dans les meilleures familles, on se croit tout permis.

On ne peut être élevé en pleine campagne sans attraper, au hasard des circonstances, quelques notions sur les abeilles. Les ruchers étaient nombreux à Tavannes, qui était alors un village essentiellement agricole. Il s'en trouvait même un à une cinquantaine de mètres de notre école. Instruits par l'expérience, nous passions devant avec un certain respect, ne l'honorant en général que d'un regard méfiant. Mais voilà qu'un beau jour, spectacle nouveau pour beaucoup, nous voyons, en quittant la classe, tourbillonner, nous barrant le chemin, un gros essaim. Le propriétaire se tenait très près, casqué d'un masque à gaz — par-

don, d'un masque grillagé — et, armé d'un bâton, il tapait avec conviction sur une vieille casserole. L'effet fut saisissant. Le nuage tourbillonnant se resserra peu à peu, et le groupe se posa bientôt docilement sur la branche d'un petit arbre. Celui qui, parmi nous, aurait osé prétendre que ce tintamarre de casserole n'y était pour rien se serait probablement fait gifler. L'homme me faisait pour l'instant figure de génie. Il s'appelait Ulysse ; aussi ne fus-je pas surpris, plus tard, de retrouver ce nom parmi les héros légendaires d'Homère. Telle fut ma première leçon d'apiculture. Je ne tardai pas à apprendre, il est vrai, qu'il y a dans une ruche trois sortes d'habitants : les ouvrières, qui travaillent, comme de juste, les faux-bourdon, qui ne font rien, ce qui me paraissait intolérable, et qui sont exterminés vers la fin de l'été — pourquoi pas à leur naissance ? — enfin une reine, une seule, mais qui n'a rien à commander. Ça, c'était trop fort, et il me fallut des années pour admettre une telle entorse à l'ordre social, car on a beau naître Suisse, on ne naît pas républicain.

(*A suivre.*)

La force de l'abeille

Les Hollandais sont de grands apiculteurs et suivent attentivement toutes les expériences scientifiques et autres auxquelles on soumet leurs pensionnaires. Ils se font un honneur de mettre à la disposition des laboratoires des sujets particulièrement intéressants. Les expériences ont prouvé que l'abeille est non seulement un animal des plus industrieux, ce qui est déjà plus ou moins connu, mais qu'elle est d'une force extraordinaire, puisqu'elle est capable de remuer un objet 30 fois plus lourd qu'elle-même. Ce fait, transporté sur le plan humain, donnerait à un homme la puissance d'une locomotive ! (*Tribune de Genève.*)

Les animaux estafettes

En passant en revue les services auxiliaires des armées, on apprend qu'on y utilise non seulement des chiens et des pigeons voyageurs, mais aussi, et ceci est nouveau, des abeilles. C'est aux Japonais qu'on doit cette innovation. Peuple curieux et inventif, ils s'étaient dit qu'il serait plus avantageux d'employer cet insecte rapide et doué d'un sens étonnant d'orientation qu'un gros pigeon, trop connu comme porteur de nouvelles et cible trop facile à atteindre par un ennemi aux aguets. Cependant, n'importe quelle abeille ne se prête pas au dressage. Il faut des sujets soigneusement sélectionnés, il faut même faire l'élevage de races particulièrement robustes et particulièrement intelligentes. D'autres facteurs entrent également en ligne de compte.

En raison des difficultés, les armées européennes se sont encore abstenues d'incorporer ces estafettes ailées dans leurs services de transmission. D'autres essais ont été faits en Belgique avec des chats. Bien que ces félins sachent sans difficulté trouver le chemin de leur domicile familial, on les a jugés inaptes au service, du fait de leur caractère trop fantasque et de leur humeur trop vagabonde. On a donc abandonné leur dressage et on se contente des deux auxiliaires éprouvés : le chien et le pigeon voyageur.
(*Tribune de Genève.*)

Dons reçus

Entr'aide : Mme Vve Coullery-Jaquet, Villars-Fontenais, 5 francs.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

(*Communiqués par le Service du Contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique.*)

Mois de mars 1940.

Genève	—.—	Aarau	—.—
Nyon	—.—	Lenzbourg	4.80
Lausanne	4.54	Brougg	—.—
Vevey	4.75	Baden	—.—
Montreux	4.75	Lucerne	5.—
Aigle	—.—	Zoug	4.85
Yverdon	4.50	Zurich	5.20
Payerne	—.—	Dietikon	—.—
Chaux-de-Fonds	—.—	Winterthour	4.65
Le Locle	4.50	Schaffhouse	—.—
Berne	4.90	Frauenfeld	—.—
Thoune	—.—	St-Gall	5.—
Langnau	4.80	Hérisau	—.—
Berthoud	—.—	Appenzell	—.—
Bienne	—.—	Buchs	—.—
Granges	4.54	Altstätten	—.—
Porrentruy	4.50	Coire	5.38
Soleure	5.—	Bellinzone	—.—
Langenthal	4.74	Locarno	—.—
Bâle	5.40	Lugano	5.—
Rheinfelden	—.—		
Olten	4.80		
Zofingue	—.—	Prix moyen suisse	4.85

A bâtons rompus

Madame et chère collègue apicultrice,

Vous vous plaignez Madame, de ce que vos abeilles ne prennent pas, ou très difficilement le sirop mis à leur disposition dans les nourrisseurs. Vos colonies étaient très fortes à l'automne dernier, vous n'avez pas remarqué

une trop grande mortalité durant l'hiver, ni découvert de maladies lors des premières sorties printanières.

Vous êtes perplexe, ne sachant à quoi attribuer ce manque de célérité de vos avettes, pour absorber l'exquise nourriture que vous avez, avec un art consommé, préparé à leur intention. Votre sensibilité féminine est soumise à une rude épreuve, vous êtes anxieuse au sujet des provisions, et vous redoutez avec raison, par ce retour de froid, de pluie, de bise glaciale d'ouvrir vos ruches pour vous rendre compte de leur état intérieur.

Il y a Madame, plusieurs circonstances qui font que les abeilles ne prennent pas ou peu la nourriture mise à leur portée.

Une ruche orpheline ne prend pas le sirop, une colonie dont la reine est bourdonneuse ainsi que celles qui sont faibles en population ne l'absorbent que très lentement. Par ces brusques retours de froid, les abeilles sont toutes affairées à soigner d'un amour sans égal leur couvain, elles se soucient si peu de la liqueur sucrée que leur propriétaire veut leur faire bien à tort, ingurgiter de force, qu'elles en font fi, comme de la dernière rose au dernier automne.

Par les nuits froides, le thermomètre est toujours descendu pendant les heures nocturnes de ce curieux mois de mars, au-dessous de zéro, jusqu'à 7 et même 9°, les abeilles délaissent alors complètement le nourrisseur, pour se grouper chaudement sur les rayons de couvain. Le sirop donné en trop grande quantité reste de ce fait des jours entiers dans l'appareil, le bois qui généralement ferme l'entrée pour que les abeilles n'aient pas accès au trop plein de l'ustensile où elles se noieraient, se gonfle et le liquide ne peut plus passer. Il y a donc lieu à cette époque de l'année de nourrir par petite dose mais souvent.

L'interstice par où s'écoule le sirop dans l'auge est fréquemment bouché, soit par les impuretés qui se trouvent toujours dans le sucre et qui restent dans le sirop si celui-ci n'a pas été au moment de la cuisson soigneusement écumé, soit qu'il ait été propolisé par les abeilles. Le grand apiculteur genevois Marguerat, me disait il y a quelques années qu'il passait chaque fois dans cet interstice, avant de nourrir, une lame de couteau pour dégager l'entrée, afin qu'elle reste toujours libre.

D'autre part Madame, tous les apiculteurs qui ont pu ce printemps visiter hâtivement leurs colonies, ont constaté que les populations de ces dernières, contrairement à ce que vous pensez, étaient à fin mars extrêmement faibles, elles possèdent il est vrai du couvain, au centre des rayons sur 2 ou 3 cadres, les meilleures sur 4, la ponte n'est pas encore bien étendue.

Il y a déjà des naissances ainsi qu'aux heures chaudes de la journée, de petits « feux d'artifice », comme on dit en terme d'apiculteur, lorsque les jeunes abeilles font leur première sortie de propreté et d'orientation.

Le froid rigoureux qui a régné continuellement en ce triste hiver 1939-1940, qui fut dépourvu de toute joie profonde et qui prendra place dans la galerie glacée des hivers terribles dont s'alimentera la chronique, a obligé nos chères fiancées du soleil à fournir un exceptionnel et dur labeur pour maintenir sans cesse la chaleur nécessaire au groupe hivernal.

Elles se sont dépensées sans compter pour assurer l'avenir de la famille ailée, rien d'étonnant dès lors, à ce que fatiguées, usées, elles aient disparu par milliers aux premières sorties printanières, sans laisser de trace.

Les ruches affaiblies ne renfermant qu'un nombre restreint d'abeilles adultes, sont peu disposées, si la température n'est pas franchement chaude, à venir prendre une nourriture copieuse.

Le petit peloton d'abeilles a pour l'instant une grande tâche beaucoup plus importante à remplir, particulièrement la recherche du pollen, de l'eau, l'entretien du couvain, etc., il délaisse par conséquent quelque peu le nourrisseur, ne pouvant être partout à la fois, et ne prenant journellement

à celui-ci, que juste ce qu'il lui faut pour sa consommation journalière. Il sait qu'il possède au-dessus de son palais de cire, une nourriture toute prête qu'il pourra transporter ultérieurement et à loisir à l'intérieur de son domaine dans les cellules préparées à cet effet.

Tout changera Madame, dans une quinzaine de jours, puisque comme vous le dites tous vos essaims possèdent de jeunes et bonnes reines. Prenez patience, les jeunes abeilles d'aujourd'hui seront adultes à l'époque, les chauds rayons du soleil se feront plus vivement sentir, les fleurettes de nos jardins et des prés s'épanouiront, l'activité de vos avettes sera débordante. Il s'agira alors de ne pas ménager les provisions, le sirop sera emmagasiné sans rechigner, car la consommation pour l'élevage intensif du couvain, ascende jusqu'à 6 kg. par mois.

Tout le nectar récolté en avril-mai, sert exclusivement à nourrir les milliers de larves écloses, qui sont choyées, dorlotées et sur lesquelles repose tout l'espoir de la « maisonnée ».

Pour aider dans une certaine mesure notre petit monde à surmonter les difficultés provoquées par le manque de population, je ne connais pas de meilleur moyen, Madame, que celui de le resserrer sur 6 ou 8 cadres au moyen de planches de partition et de le tenir bien soigneusement au chaud.

J'ai l'honneur, Madame, de vous présenter ma respectueuse considération.

Nini.

CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1939.

Catégorie Vétérans.

4 apiculteurs inscrits pour le Concours de ruchers de 1939 ont été classés dans cette catégorie.

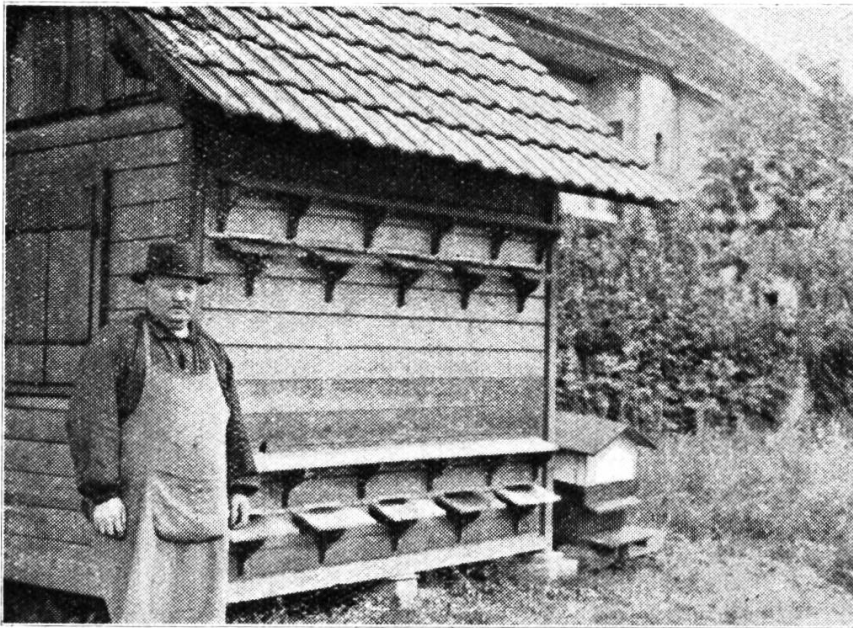
1. *Giroud Henri*, à Lovatens, né en 1865, pratique l'apiculture depuis 37 ans et conduit avec maîtrise son intéressant apier comprenant 4 Burki; 28 DB et 2 pailles. Un pavillon, construit par l'apiculteur ainsi que le matériel, contient 12 colonies dont celles du bas, par un ingénieux dispositif, peuvent être retirées en arrière pour la visite. Superbes hausses avec sections. Outillage et matériel au complet, sauf balance, bien entretenu et serré dans un laboratoire où la propreté et l'ordre sont irréprochables. S'occupe de la ruche de la Société de Moudon.

2. *Dumusc Gustave*, à Versoix, à 75 ans, se repose, en soignant les 11 colonies DB de son apier sis au haut de son verger, après s'être rendu utile toute sa vie au sein des agriculteurs, des horticulteurs et des sélectionneurs de semences, comme en font foi les diplômes et récompenses qui lui ont été décernés et qui ornent sa demeure.

Les ruches ouvertes avec un peu de brusquerie se trouveraient bien d'être en partie recouvertes lors des visites.

Si bon nombre de cadres méritent d'être retirés et râclés plus soigneusement, notre collègue se donne la peine de tenir des annotations lors des visites et une comptabilité par Recettes et Dépenses depuis 24 ans. Belles hausses, exceptionnelles pour l'année.

3. Le rucher de M. *Pasche Samuel*, Les Tavernes, âgé de 80 ans, est composé de 11 colonies dont le matériel est très usagé, mais entretenu, puisque une partie sert depuis 52 ans, soit dès 1887, date où notre vétéran a commencé à s'intéresser à l'apiculture. Les ruches sont ouvertes et commentées avec une ardeur toute juvénile. Extrait le miel de plusieurs collègues. Supports de cadres très intéressants donnant l'espacement aux rayons. Ce rucher peut être donné en exemple à bien des jeunes pour l'ordre et la propreté qui y règnent, malgré le grand âge de son propriétaire que nous félicitons pour sa longue et utile carrière apicole.



Rucher de M. Groux, à Bioley-Magnoux.

4. *Groux Alphonse* à Bioley-Magnoux, possède 2 ruchers pavillons et 21 DB. Le 1er date de 40 ans, construit en contre-bas, sortie contre la pente, dans un emplacement défectueux, mais le seul disponible au moment de l'édification. Le 2ème date de 1931, très bien situé au haut du verger. Beau miel dans hausses qui

doit provenir de champs de colza cultivés à proximité de l'habitation. Le calme préside à toutes les opérations. Le matériel devrait être complété par un maturateur filtre.

A ces 4 vétérans que nous félicitons pour la persévérance avec laquelle ils conduisent depuis si longtemps leurs abeilles et que nous remercions pour le travail accompli et l'exemple donné à leurs collègues, plus jeunes, il est décerné la médaille d'or de vétérans.

1ère Catégorie.

5. Rucher de Madame Veuve Paintard, Vandœuvre.

Les 2 ruchers présentés, l'un à Vandœuvre comprenant 20 DB en plein air, l'autre à Chevrens de 20 DB logées en très beau pa-



Rucher de Mme Vve Paintard, Vandœuvre.

villon de construction impeccable et 10 colonies en plein air, sont l'Oeuvre de l'Etablissement Paintard bien connu par sa bien-facture. Très belles populations sur un certain nombre de cadres défectueux et mutilés par l'enlèvement des cellules à bourdon. Annotations sommaires sur fiches particulières à chaque ruche et relevées dans cahier depuis l'origine des ruchers.

Très bonne comptabilité englobée dans celle du commerce, tenue par l'employé de Mme Paintard qui procède aux opéra-

tions de la visite. Le matériel est au complet y compris balance et maturateur pour 600 kgs.

Elevage des mœurs organisé comprenant une soixantaine de ruchettes peuplées et superbes.

Récompense. Médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande avec les points suivants:

6, 6, 6, 10, 4, 8, 10, 4, 9, 6, 3, 7, 10, 5. Total: 94 points.

(A suivre.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Assemblée Section Erguel-Prévôté

Par ce beau dimanche de premier printemps, 85 membres de notre grande section ont su résister à l'attrait du soleil et des prés verdissants pour s'enfermer pendant quatre heures dans une salle de restaurant et discuter gravement de nos affaires apicoles. L'experte présidence de M. Wiesmann ne laisse pas le temps se perdre en vains discours; mais les tracanda sont chargés. Résumons :

Le rapport présidentiel constate que l'activité de la section a été fortement entravée par les événements. Le recrutement de nouveaux membres, favorisé par les fournitures de sucre, a bien marché pourtant, puisque de 263, la section est arrivée au joli nombre de 303 sociétaires. La situation financière est bonne : de fr. 2.882.—, notre fortune s'est élevée dans le cours de l'année à fr. 2.908.—, ce qui témoigne d'une sage administration.

Les cinq réunions prévues, avec visites de ruchers ont été, sauf une seule, fort compromises par la pluie, ce qui n'étonnera personne. Mais les surveillants de ruchers ont fait néanmoins leur devoir, et nous apprenons avec plaisir que deux seuls cas de loque ont été constatés et traités. Rappelons que ces surveillants, qui sont indemnisés, sont tenus de visiter toutes les ruches de leur région dans l'espace minimum de deux ans, et c'est une sage mesure. Neuf décès sont enregistrés. Honneur et bon souvenir aux disparus ! Ce sont les restants peut-être qu'il faut plaindre aujourd'hui.

Le diplôme de vétéran, accordé après 25 ans, est remis à deux fidèles : MM. Justin Capitaine et Jules Geisbühler, acclamés comme il convient. Sur la proposition élogieuse des vérificateurs, le compte de M. Etienne, caissier, est accepté à l'unanimité. La cotisation, malgré l'état prospère de la caisse, est maintenue à fr. 8.— et fr. 2,50 pour les sociétaires de langue allemande ne recevant pas le Bulletin.

La cotisation de 20 ct. par ruche pour la caisse de la loque est maintenue. Pour le moment, nous thésaurisons, mais il faut être prévoyant.

On maintient également le nombre des réunions de groupe avec visites de ruchers. Elles auront lieu cet été à Villeret, Corgémont, Sonceboz, Reconvilier et Court.

Vient ensuite la grosse question du cinquantenaire de la Section. Les temps sont graves, mais on ne peut laisser passer, sans le célébrer quelque peu, un anniversaire pareil. C'est d'ailleurs l'opinion unanime, mais on n'a encore aucun programme arrêté. Cinq membres sont adjoints au Comité pour l'assister de leurs lumières et de leur bonne volonté. On sent pourtant qu'il y a de la tristesse et de l'inquiétude dans l'air. Ah ! cette maudite guerre ! elle nous gâte tout.

De la dernière distribution de sucre, il reste 2.600 kg, ce qui donne lieu à une longue discussion. Il est décidé finalement de les garder en

dépôt et de les répartir en même temps que le sucre d'automne. Personne, sans doute, n'en sera embarrassé.

E. Farron.

Société Erguel-Prévôté

Les réunions de groupes pour 1940 ont été fixées comme suit :

Sonceboz, le 5 mai.
Reconvilier, le 26 mai.
Villeret, le 16 juin.
Court, le 7 juillet.
Corgémont, le 18 août.

Nous invitons nos membres à assister à ces intéressantes rencontres et à y amener aussi les apiculteurs ne se rattachant pas encore à notre société.

Le Comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le samedi 18 mai, à 20 h. 1/2, au Café du Midi, Grand Pont 14.

Sujet : Essaims, utilisation. Comment tirer parti des reines ou cellules royales ?

Société genevoise

Réunion amicale, lundi 13 mai, à 20 h. 30, au local : Rue Cornavin 4.

Sujet : Prévention et contrôle de l'essaimage.

Côte Neuchâteloise

Réunion pratique, le dimanche 26 mai à 14 h. 40, à la gare de Gorgier-St-Aubin.

Ordre du jour : Procès-verbal. — Admissions de nouveaux membres. — L'apiculture pastorale, avec démonstration de matériel spécial, exposé par un apiculteur expérimenté. — Divers.

Une belle séance en perspective dans le cadre de cette magnifique Béroche. Que chacun réserve son dimanche.

Le comité.

Section d'Entremont

Les membres de la section d'Entremont sont convoqués en assemblée générale, au restaurant d'Angleterre à Liddes, le 12 mai 1940, à 13 heures, avec l'ordre du jour suivant : 1. Remplacement du président démissionnaire. 2. Propositions individuelles et divers.

Le Comité.

Société d'apiculture Pied du Chasseral

Le Comité de la section a fixé les réunions suivantes pour l'année courante, soit :

Dimanche 5 mai à 14 h. 15 à Bienne, rendez-vous vers le Seefels.
» 2 juin à 14 h. 30 à Orvin, Crosse de Bâle.
» juillet, réunion de la Jurassienne à Bienne.
» 18 août à 14 h. 30 à Nods, chez Adolphe Sunier.
» 8 septembre à 14 h. 15 à Prêles, rucher Sprunger.

Nous comptons sur une nombreuse participation.

Le Comité.

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

La section du Val-de-Ruz sera convoquée pour la première assemblée du printemps le dimanche 26 mai chez M. Emile Tripet à Chézard.

Que chaque apiculteur vienne visiter les nouveautés de cet ami des abeilles.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

5 mars 1940. — *Grobet-Magnenat A., Prilly.*

Inutile de revenir sur ce qu'à été la saison 1939 pour l'apiculture en général dans notre région y compris surtout le Jura ; mais ce passé n'est pas sans influence sur la faiblesse des colonies car la plainte générale actuelle est : colonies faibles, voire très faibles.

Pour ce qui concerne nos environs immédiats il est fort probable qu'arbres fruitiers et pissenlits auront fleuri avant que la plupart des colonies aient atteint leur développement normal pour en faire leur profit. En l'occurrence le resserrement des colonies sur un nombre restreint de cadres, ainsi que d'aucuns le préconisent, ne me paraît pas le remède adéquat car on risque, si l'on a de bonnes reines, de provoquer un essaimage intempestif néfaste à la très courte récolte où, à tout le moins, une forte ponte en hausse ; les 2 alternatives sont aussi mauvaises, ou à peu de chose près, l'une que l'autre.

Les gros froids de janvier ne paraissent pas avoir eu mauvaise influence sur l'hivernage, on pourrait même dire, au contraire : mortalité très faible ; nulle pour certaines colonies et consommation également faible en général. Sur 78 colonies et nuclei hivernés, perte de deux de ces derniers : l'un a bien passé l'hiver mais a succombé à la famine, faute de n'avoir pas été secouru assez tôt, cause de grippe. L'autre, formé tard, en novembre, au surplus fort mal placé a été dérangé durant les derniers froids, ce qui a provoqué une dislocation du petit groupe ; arrivé juste à temps pour sauver la jeune et excellente majesté, laquelle est revenue à elle après des soins assidus (sans pullmotor). Elle est actuellement au sein d'une colonie où elle fait vaillamment son devoir. Les fêtes pasquales ont permis l'échange de 20 jeunes mères sélectionnées et le résultat de l'opération se traduit déjà par une vigoureuse impulsion de l'activité des colonies. Pas d'orphelinage.

L'état de santé est excellent : le traitement préventif de l'acariose a été fait au retour du Jura, courant août dernier, et avec plein succès. Le pillage n'a été que fort anodin ; plusieurs colonies ont reçu dans le courant de l'été des doses successives de remède de Frow allant jusqu'à 15 cm³ sans dommage et entretemps toutes colonies et nuclei étaient régulièrement traités au salicylate de méthyle.

Il ne reste plus qu'à souhaiter une campagne meilleure que la précédente ; c'est l'espoir de chacun, point n'est besoin de le dire.

1er avril 1940. — *Clément N., Yverdon.*

Par cette journée admirable, j'ai visité mes colonies. Je dois dire que déjà vers le milieu de mars, j'avais pu constater que l'hivernage était bon, mais que les provisions étaient généralement faibles. Dans quelques ruches, un peu de moisissure aux cadres situés à proximité de la partition.

Sur 20 ruches mises en hivernage, 19 n'ont pas souffert de la réclusion allant de mi-octobre 1939 au 8 février 1940 ; pas de dysenterie.

J'ai nourri au sirop de fruit, avec un supplément de sirop de sucre.

Une seule ruche n'a pas répondu à l'appel, faute d'avoir reçu suffisamment de nourriture : ruche forte pourvue d'une jeune reine et qui aurait dû recevoir au moins 5 kg. de plus.

Dans l'ensemble, je dois nourrir généreusement pour recréer si ce n'est des réserves, au moins l'abondance.

Les crocus, les éranthes, les primevères sont en fleurs, nos abeilles les visitent et y trouvent du pollen frais qui constitue le meilleur des stimulants.

N. Clément.

A. Claivaz. — *En Campagne, d'un poste d'observation contre avions.*

Mes ruches ont passé un très bon hiver. Celles que j'ai visitées pendant les quelques jours de beau temps sont satisfaisantes : beau couvain, assez fortes populations et provisions suffisantes. Je crois que la consommation a été, malgré un hiver rigoureux, assez faible. Toutes mes ruches ont fait de magnifiques apports de pollen, récolté sur les coudriers et les crocus. Aujourd'hui un autre genre de pollen, mais celui-là, moins intéressant, vient nous emmitoufler. Vraiment on dirait que la neige ne nous quitte qu'à regret et qu'elle veut encore nous rendre une ultime visite avant que le printemps ne mette son « halte-là » définitif ; ce beau printemps qui est déjà là sur les feuillets du calendrier et qui, espérons-le, ne tardera pas à égayer nos arbres et nos campagnes à la grande joie de nos chères avettes et de nous tous. »

ESSAIMS NATURELS

garantis sains seront disponibles à l'époque de l'essaimage (15 mai) chez

Stabilimento d'apicoltura, Riva s/Vitale (Tessin)

Prix : En mai **fr. 13.** — le premier kg. et fr. 1. — les 100 gr. en plus
En juin **fr. 11.** — le premier kg. et fr. 0.90 les 100 gr. en plus

REINES de pure race italienne, produit de notre longue expérience, garanties sélectionnées, fécondées et éprouvées. Prix : Mai **fr. 6.60**, plus port. Juin et suivants jusqu'à octobre **fr. 5.60**. Pour les essaims et reines, bonne arrivée garantie ; ruchettes des essaims à nous retourner de suite et franco. Nous vous prions de nous indiquer sur la commande le poids désiré. (Demandez nos prix spéciaux pour extracteurs et essayez notre envoi de cadres avec cadeau de 20 pièces par commande de fr. 50.—

Le magasin d'apiculture moderne

J. Lichtsteiner

Bellinzona

se recommande pour la fourniture de tous les outillages concernant l'apiculture, feuilles gaufrées de première qualité, comme aussi pour **ruches peuplées, colonies sur cadres suisses, sur 3-8 cadres, essaims, reines pure race italienne.**

Telephone 4.35
Chèques postaux XI. 1076

20 REINES 1939

marquées blanc, avec cage, franco **fr. 6.50**. A partir du 20 mai, **jeunes reines 1940 à fr. 7. — Fr. 20. — les trois**, franco.

Th. Wehrli, Arare-Genève.

ESSAIMS NATURELS

de pure race italienne, garantis sains, que nous offrons au mois de mai, aux prix suivants :

fr. 13. — le premier kg.

fr. 1.10 les 100 gr. en plus.

Port en plus. Ruchettes à nous retourner franco.

S'adresser à **Vosti Sylvio**, apiculteur, **Tenero (Tessin)**.

Colonies à vendre

Le **11 mai, Mme Fernand Duvoisin**, à Fontanezier, fera vendre par les soins du Comité de la section de Grandson, une vingtaine de belles colonies D.-B., avec matériel complet. Paiement comptant.

CIRE GAUFREE (1^{re} qualité)

garantie 100% d'abeilles. Coulée :
à grandes cellules et cellules normales

Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640,
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour
hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.

Prospectus sur demande.

J. HÄNI, Sennis, Gähwil (St-Gall).

A VENDRE plusieurs **nuclei** de
4-7 cadres D.-B. Reines 1938 et 1939
à fr. 6.— le cadre, chez **N. Tripet,**
Bevaix (Ntel).

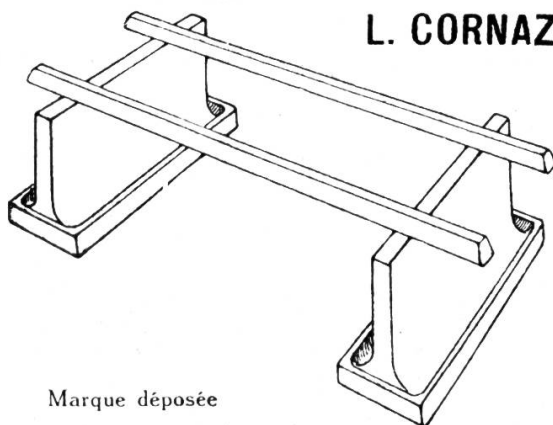
Essaims naturels

de pure race italienne, garantie sains,
disponibles à partir du 1er mai
environ. Expéditions suivant ordre
d'inscriptions, et au meilleur prix du
jour, livre

GIANNETTO PEDRAZZI

apiculteur Tél. 82.21 **RIAZZINO** (Tessin)

Envois contre remboursement, port
en plus, ruche à retourner de suite
franco. Disponible à partir du 20 mai,
reines 1940. Fécondation et bonne
arrivée garanties.



Marque déposée

L. CORNAZ & FILS, Allaman (Vaud) Tél. 77.038

PRIX DES SUPPORTS DE RUCHES

pièce	fr. 5.—
6 pièces	fr. 4.75 la pièce
12 pièces	fr. 4.50 »
20 pièces	fr. 4.— »

PRIX DES POUTRELLES POUR RUCHES

en ciment armé	
de 250 cm. long p. 4 ruches :	fr. 5.— la paire
de 300 cm. long. p. 5 ruches :	fr. 6.— la paire

**SUPPORTS DE RUCHES EN CIMENT AR-
MÉ** pratiques pour le déplacement
des ruches, empêchant l'invasion
des fourmis et donnant l'eau né-
cessaires aux abeilles.

Fabrique de ruches

A. BOILLAT & FILS

O. BOILLAT, Successeur

LOVERESSE

(Jura bernois)

Médaille d'or Berthoud 1924

RUCHERS PAVILLONS DÉMONTABLES
RUCHES TOUS SYSTÈMES — RUCHETTES — PÉPINIÈRES
COUSSINS—NOURRISSEURS (IDÉAL)
CADRES DE TOUS GENRES
Prix courant sur demande

*FABRIQUE
DE RUCHES*

J. PAINTARD

Les Ruchettes VANDŒUVRES près Genève Tél. 8 08 84

Essayez notre

ENFUMOIR 1935

prix défiant toute concurrence, **fr. 10.—.** Fabrication de cire gau-
frée garantie pure. Gaufrage à façon : Prix fr. 1.50 par kg. pour
couvain ; fr. 2.— par kg. pour hausses.